

RLISS DU CENTRE-EST
MANDAT
de l'équipe de planification des services de santé en français (EPSSF)
DOCUMENT DE TRAVAIL

Contexte

Les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sont des organismes sans but lucratif qui s'occupent de la planification, de l'intégration et du financement des services de santé locaux dans 14 différents secteurs géographiques de la province. Les RLISS sont responsables de la gestion régionale des services de santé fournis par les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les centres de santé communautaire, les centres d'accès aux soins communautaires, les services de soutien communautaire et les organismes de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie. Les RLISS établissent les priorités des services de leur système de santé local de santé, lesquels sont énoncées dans le plan de services de santé intégrés (PSSI). Les RLISS voient à ce que les mesures définies pour chaque priorité soient mises en oeuvre par le biais des ententes de financement et de responsabilisations passées avec les fournisseurs de services de santé locaux. Le RLISS du Centre-Est mise sur le partenariat avec les résidents et organismes communautaires qui fournissent des services sociaux et des services liés à la santé dans les communautés pour atteindre les objectifs provinciaux et locaux.

La position du RLISS du Centre-Est vis-à-vis de l'engagement et la collaboration de la collectivité

Le RLISS du Centre-Est a élaboré le « Cadre de mobilisation communautaire et de planification de la santé locale » (la Stratégie), dans lequel est énoncée la stratégie de travail en partenariat avec le système de soins de santé étendu. La stratégie du RLISS du Centre-Est est fondée sur son engagement à faire de l'engagement de la collectivité la pierre d'angle de ses activités. La stratégie décrit le processus de consultation et de collaboration qui sera utilisé pour l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation du Plan de services de santé intégrés du RLISS du Centre-Est.

Les objectifs liés à l'engagement de la collectivité sont les suivants :

- renouveler le centre d'intérêt et se concentrer sur les utilisateurs des soins de santé;
- améliorer la réceptivité et la responsabilisation à l'échelon local;
- équilibrer les priorités concurrentes;
- développer les capacités et la viabilité du système; et
- créer une confiance envers notre système de santé publique.

Les structures de planification et de mobilisation du RLISS du Centre-Est

La stratégie décrit un grand nombre de structures de soutien à l'engagement de la communauté, y compris la division de la région en neuf zones géographiques de planification et de mobilisation. Chaque zone de planification et de mobilisation est orientée et représentée par un groupe consultatif bénévole (une équipe) comprenant des fournisseurs de soins de santé, des consommateurs et d'autres membres intéressés de la communauté.

L'Équipe de planification des services de santé en français (EPSSF), au contraire des autres équipes, ne représente pas une zone géographique donnée, mais l'ensemble de la communauté francophone de la région du RLISS du Centre-Est. C'est pourquoi l'équipe de planification des services de santé en français est composée de bénévoles venant de l'ensemble de la région.

Ce **DOCUMENT DE TRAVAIL** sur le mandat de l'EPSSF, lequel est en harmonie avec le mandat des autres équipes du RLISS du Centre-Est.

QUEL EST LE RÔLE DES ÉQUIPES DE PLANIFICATION ET DE MOBILISATION?

Objet

L'EPSSF est une composante clé de la réussite globale du processus d'engagement de la communauté et de planification du système de santé de la communauté francophone du RLISS du Centre-Est. Les membres de l'équipe soumettront des recommandations au RLISS du Centre-Est relativement aux besoins en matière de santé, de gestion des priorités, de planification et d'évaluation des services offerts à leur communauté linguistique et culturelle, y compris l'identification des occasions d'intégration et de coordination des services de santé en français.

L'établissement des relations au sein de la communauté francophone est un aspect essentiel du mandat de l'EPSSF, au même titre que le partage de l'information entre les neuf équipes, les réseaux d'intérêt pour la santé du RLISS du Centre-Est et les groupes de travail.

Fonctions

Les activités de l'EPSSF sont axées sur la recherche de solutions. Les responsabilités de l'équipe sont les suivantes :

- soumettre des recommandations sur les besoins de la communauté francophone desservie par le RLISS du Centre-Est;
- en se fondant sur les priorités et objectifs stratégiques du RLISS du Centre-Est, travailler en collaboration avec les fournisseurs de services de santé, les réseaux locaux et régionaux, et les consommateurs pour cerner les lacunes et possibilités d'amélioration de la coordination et de l'intégration des services offerts en français;
- à partir des priorités et objectifs stratégiques pour l'ensemble de la région du RLISS, identifier les points forts et les lacunes à l'échelle locale;
- identifier les nouveaux besoins et définir les futures priorités en matière de santé à l'échelle locale;
- soumettre des recommandations sur les possibilités d'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des soins de santé;
- au besoin, aider le personnel du RLISS du Centre-Est et les fournisseurs locaux à assurer la mise en oeuvre et le contrôle du plan de services de santé intégrés, y compris l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des plans d'action, l'identification des entraves à la mise en oeuvre et l'élaboration de recommandations stratégiques pour éliminer ces entraves;
- assurer la liaison avec le RLISS et les réseaux et programmes sous-régionaux de prévention des maladies et de prestation axée sur les besoins de santé; et
- à la demande du RLISS du Centre-Est et avec l'accord des membres de l'EPSSF, agir à titre de groupe-ressource pour les fournisseurs et organismes de services locaux en matière de planification et de mobilisation pour la satisfaction des besoins de la communauté francophone.

COMPOSITION DU COMITÉ

Membres

L'EPSSF est un organisme consultatif constitué de fournisseurs de services de santé, de consommateurs et d'intervenants concernés représentant la communauté francophone desservie par le RLISS du Centre-Est. L'appartenance à l'équipe est volontaire.

Les membres de l'EPSSF en font partie à titre personnel et sont sélectionnés en fonction de leur connaissance de leur communauté et de leur expérience professionnelle. Les membres de l'EPSSF :

- sont des résidents de la région desservie par le RLISS du Centre-Est; ou
- des fournisseurs de services aux résidents de la région desservie par le RLISS du Centre-Est; et
- peuvent faire partie d'autres partenariats de planification du RLISS du Centre-Est.

Tous les membres de l'EPSSF doivent signer *la déclaration du membre*, dans laquelle il reconnaît comprendre les rôles et responsabilités de l'équipe et convient de respecter les principes de l'engagement de la communauté définis par le RLISS du Centre-Est.

Les membres du conseil d'administration du RLISS du Centre-Est peuvent assister aux réunions de l'équipe en vertu de la politique du conseil d'administration.

Chaque équipe est formée de sept à quinze membres, y compris les représentants *en exercice* des secteurs d'intervention ci-dessous :

- fournisseurs de services de santé communautaires et hospitaliers; établissements de soins de courte durée et de longue durée, centre(s) d'accès aux soins communautaires, services de soins à domicile et de soutien communautaire, et organismes de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie;
- au moins un résident de la communauté ou utilisateur de service de santé de la communauté;
- professionnel de la santé (p. ex., médecin, infirmier, professionnel paramédical), représentant de la santé publique et intervenants locaux (entreprises ou industries locales); syndicats; services de police; et établissements d'enseignement.

Recrutement et sélection des membres

Le RLISS du Centre-Est tentera de se doter d'une banque de candidats souhaitant se joindre à l'EPSSF. Une fois par année, la composition de l'équipe sera revue et, au besoin, un processus de recrutement sera initié pour sélectionner de nouveaux membres.

Le RLISS du Centre-Est peut demander aux membres de l'équipe d'identifier, au nom du RLISS, des candidats éventuels pour remplacer les membres sortants.

Toute personne désireuse de devenir membre de l'équipe peut en faire la demande en faisant parvenir un formulaire de manifestation d'intérêt au Directeur principal, Planification, intégration et développement communautaire du RLISS du Centre-Est.

Durée du mandat

La durée du mandat, fondée sur un système de roulement, est d'un, deux ou trois ans. Aucune limite ne s'applique au nombre de mandats consécutifs. Toutefois, un membre ne peut être en exercice pendant une période continue de plus de cinq ans.

Le RLISS du Centre-Est prend les décisions relatives aux mandats, au renouvellement des mandats et à la participation continue des membres de l'équipe. Le RLISS du Centre-Est peut annuler le mandat d'un membre de l'équipe dont le comportement mine la capacité de représentation ou porte atteinte à :

- l'intégrité du RLISS du Centre-Est;
- les travaux de l'équipe;
- les principes et objectifs énoncés dans le Cadre de mobilisation communautaire et de planification de la santé locale;
- le mandat de l'EPSSF, y compris les dispositions énoncées dans la déclaration du membre.

Les membres de l'EPSSF qui ne peuvent être présents lors d'une réunion de l'équipe doivent adresser un préavis à cet effet au président de l'équipe. Le président de l'équipe doit s'entretenir avec tout membre ne se présentant pas aux réunions et ce, à plusieurs reprises et sans motif valable, afin de discuter de son engagement et de son intérêt à faire partie de l'équipe. Tout problème persistant relativement à l'engagement et à l'apport d'un membre de l'équipe doit être soumis à l'attention du Directeur principal, Planification, intégration et développement communautaire du RLISS du Centre-Est.

Leadership

Le président de l'EPSSF est choisi par les membres de l'équipe. Tous les douze mois, un nouveau président est choisi parmi les membres de l'équipe. Le président dirige les réunions de l'équipe. Au besoin, le président est la principale personne-ressource de l'équipe pour le RLISS du Centre-Est. Le président est parfaitement bilingue.

Les propositions des points à ajouter à l'ordre du jour des réunions de l'équipe, ainsi que les demandes pour la tenue d'une réunion spéciale à la demande du RLISS du Centre-Est, des membres de l'équipe ou d'autres parties doivent être soumises au président aux fins d'approbation.

L'EPSSF peut, à son gré, nommer un co-président ou un vice-président, cela étant vivement recommandé.

Lors de chaque réunion, les membres de l'équipe choisissent un secrétaire de séance parmi les membres présents, celui-ci étant chargé de rédiger le compte rendu de la réunion et de prendre en note les mesures de suivi. À moins d'une décision unanime à l'effet contraire de la part des membres de l'équipe, le secrétaire de séance doit faire partie des membres de l'équipe. Tout compte rendu et toute note rédigés par le secrétaire de séance sont transmis au personnel du RLISS du Centre-Est afin d'être mis en page et distribués à tous les membres.

FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPES

Langue de gestion

Le français est la langue officielle de l'EPSSF et est utilisé lors de toutes les réunions. Les comptes rendus et notes des réunions, peuvent être traduits vers l'anglais pour accommoder, au besoin, le personnel du RLISS du Centre-Est, de même que les documents destinés au grand public.

Rôle consultatif

L'EPSSF est un organisme consultatif du RLISS du Centre-Est. À ce titre et à la demande du RLISS du Centre-Est, l'EPSSF soumet des recommandations sur divers enjeux et services intéressant la communauté locale et allant de pair avec les orientations provinciales et les priorités du RLISS du Centre-Est.

Les organismes de services de santé, les membres de l'EPSSF et tout membre de la communauté peuvent également soumettre des enjeux spécifiques à l'attention de l'EPSSF. L'étude des enjeux en question doit être approuvée par l'équipe et par le RLISS du Centre-Est.

Consensus

Les membres de l'EPSSF sont appelés à prendre part à un dialogue libre et objectif, dans l'intérêt supérieur des résidents de la région desservie par le RLISS du Centre-Est et de la province de l'Ontario. Les membres doivent être prêts à contribuer de manière constructive (p. ex., à participer activement à la recherche de solutions) aux travaux de l'équipe.

Les recommandations soumises par l'EPSSF au RLISS du Centre-Est doivent faire l'objet d'un consensus. Il y a consensus lorsque tous les membres ou la majorité des membres parviennent à un commun accord. Il n'est pas nécessaire de recourir à un processus formel pour parvenir à une « décision par consensus » (lequel peut mener à des dissensions et à du ressentiment parmi les membres). Toutefois, les points de vue de tous les membres doivent être écoutés et pris en considération. Une fois qu'une décision a été prise, les membres s'engagent à prendre les mesures de suivi convenues par l'équipe. Idéalement, ceux qui sont en faveur d'une mesure donnée écoutent attentivement les points de vue de ceux qui sont contre la mesure en question, ceci menant à un débat constructif et à un consensus valable.

S'il est impossible de parvenir à un consensus, l'EPSSF soumet un résumé des délibérations au RLISS du Centre-Est.

À titre de résidents de la région du RLISS du Centre-Est, les membres de l'équipe disposant d'information supplémentaire à propos d'un enjeu donné peuvent la soumettre sous pli séparé au RLISS du Centre-Est. Toutefois, les membres de l'équipe soumettant de l'information communiquée sous pli séparé doivent le faire explicitement en qualité de simple résident et non de membre de l'équipe.

Déclaration de conflits d'intérêts

Les paramètres liés à la déclaration de conflits d'intérêts sont définis par la nature de l'EPSSF, laquelle est un organisme consultatif et non un organisme décisionnel. Conformément aux principes de transparence et d'équité, les membres de l'équipe sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts perçu ou éventuel avant que l'équipe commence à traiter du sujet créant ou susceptible de créer un tel conflit. La déclaration d'un conflit d'intérêts réel ou perçu n'est pas un motif d'exclusion du déclarant aux fins de la discussion.

Quorum

Pour atteindre le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion formelle de l'EPSSF, 50 % des membres doivent être présents. Les équipes ne peuvent soumettre ni avis ni recommandations au RLISS du Centre-Est à propos des sujets traités en l'absence de quorum.

Le personnel du RLISS du Centre-Est est informé de la tenue de toute réunion formelle et invité à y assister, sans y être tenu.

Liens hiérarchiques

L'EPSSF soumet des avis et des recommandations au RLISS du Centre-Est. Toute recommandation élaborée par les équipes doit être approuvée par le RLISS du Centre-Est avant d'être mise en oeuvre.

L'EPSSF est encouragée à créer des liens avec les autres partenaires de planification (p. ex., les réseaux, autres équipes et groupes de travail), et bénéficie du soutien du RLISS du Centre-Est à cet effet.

Soutien aux équipes

L'appartenance à l'EPSSF est volontaire. Les membres ne reçoivent aucuns honoraires; toutefois, le RLISS du Centre-Est se réserve le droit d'indemniser les personnes ayant subi une perte de revenu ou de salaire pour avoir participé aux travaux de l'équipe. Aucuns frais d'adhésion ne sont exigés des membres de l'EPSSF.

Le RLISS rembourse aux membres de l'équipe les dépenses raisonnables encourues pour participer aux travaux de l'EPSSF. Les membres doivent consulter le Coordonnateur de la mobilisation communautaire du RLISS du Centre-Est avant d'engager toutes dépenses autres que les frais de trajet. Les approbations et les remboursements sont traités conformément à la politique sur les dépenses du RLISS du Centre-Est et d'autres directives applicables du gouvernement de l'Ontario.

Des solutions de centralisation de l'information et d'autres technologies seront envisagées pour faciliter les échanges avec les régions éloignées et rurales.

L'EPSSF, avec le soutien du Coordonnateur de la mobilisation communautaire, sollicitera l'assistance des fournisseurs de services de santé locaux en ce qui a trait aux aspects logistiques des réunions (p. ex., lieux de réunion, stationnement, rafraîchissements). Le RLISS du Centre-Est fournira une cotisation maximale (à déterminer) pour les coûts de tenue des réunions.

Documentation et sources d'information

L'EPSSF se fondera sur diverses sources d'information pour étayer ses recommandations en matière de planification des services de santé, ainsi que ses décisions. Ces sources comprennent, entre autres :

- les Politiques et lignes directrices du ministère de la Santé et des Soins de longue durée;
- les données de Statistique Canada et d'autres organismes provinciaux, nationaux et internationaux sur les services et le système de santé;
- les rapports de planification déjà publiés pour la population et la région géographique desservie;
- les documents de planification stratégiques des ministères ou des organismes;
- les rapports de consultation auprès de la communauté et des fournisseurs de services de santé et des services communautaires; et
- les rapports préparés par les réseaux d'intérêt pour la santé et les groupes de travail du RLISS du Centre-Est.

L'EPSSF doit adresser toute demande d'information à propos des fournisseurs de services de santé locaux au membre du personnel du RLISS du Centre-Est affecté à l'équipe.

Rôle du personnel du RLISS du Centre-Est

Le soutien à la planification, à la gestion opérationnelle (p. ex., logistique) et à la facilitation est fourni par le personnel du RLISS du Centre-Est en temps opportun. Le RLISS du Centre-Est distribue les documents, les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions rédigés par le secrétaire de séance de l'EPSSF et approuvés par le président de l'EPSSF.

Les documents de travail et d'information du RLISS du Centre-Est sont fournis dans la langue disponible. Cela signifie que certains documents sont fournis uniquement en langue anglaise.

Les commentaires de rétroaction et les éclaircissements sur les questions administratives et la logistique des réunions doivent être adressés au Coordonnateur de la mobilisation communautaire du RLISS du Centre-Est.

Les commentaires de rétroaction et les éclaircissements sur les processus de planification doivent être adressés directement au Directeur principal, Planification, intégration et développement communautaire du RLISS du Centre-Est.

Fréquence des réunions

La fréquence des réunions de l'EPSSF respecte les cycles de planification du RLISS du Centre-Est. L'EPSSF doit tenir au moins une réunion aux deux mois; toutefois, il est probable que la fréquence des réunions soit accrue pendant la phase de démarrage.

La durée des réunions de l'EPSSF est variable, allant de deux heures à une journée complète (selon le cycle de planification, l'ordre du jour et l'objet de la réunion), le lieu variant d'une réunion à une autre.

Communications et confidentialité

Toutes les délibérations de l'EPSSF sont considérées comme étant du domaine public, à moins d'une demande expresse à l'effet contraire émanant des membres de l'équipe ou du membre du personnel responsable du lien avec l'équipe. Certains renseignements et documents consultés par l'EPSSF peuvent être de nature confidentielle. De tels renseignements ou documents seront identifiés à cet effet par le personnel du RLISS du Centre-Est ou le président de l'EPSSF au moment de leur distribution.

Les membres de l'EPSSF sont liés par l'Entente de confidentialité et les Protocoles de communication du RLISS du Centre-Est. *(Ces documents seront finalisés et distribués avant d'être remis et signés par les membres de l'équipe.)*

Ni le président ni aucun membre de l'EPSSF n'est autorisé à se présenter et à parler au nom du RLISS du Centre-Est. Toute personne peut néanmoins se présenter et parler à titre de membre de l'EPSSF ou de bénévole pour le RLISS du Centre-Est. Tous les membres sont invités à faire preuve de discrétion au sujet des questions qui n'ont pas fait l'objet des délibérations ou d'un consensus lors des réunions de l'EPSSF.

Demandes émanant d'autres parties que le RLISS du Centre-Est

Les membres de l'EPSSF peuvent recevoir de fournisseurs de services de santé locaux, d'organismes publics ou privés, ou d'autres intervenants publics des demandes d'évaluation ou d'étude de questions relatives aux services de santé locaux, tels que des projets d'entreprise ou des besoins de soins de santé à satisfaire. De telles demandes doivent être adressées au président et au personnel du RLISS du Centre-Est aux fins d'évaluation initiale. Afin de respecter l'intégrité de l'ensemble et de chacun des membres de l'EPSSF, et celle du RLISS du Centre-Est, de telles demandes doivent être refusées.

L'EPSSF peut avoir le désir d'inviter des tierces parties à se joindre aux réunions afin de bénéficier de nouvelles perspectives susceptibles d'enrichir les délibérations. La décision d'inviter toute tierce partie à se joindre aux réunions nécessite l'accord mutuel de tous les membres de l'EPSSF et du membre du personnel du RLISS du Centre-Est; de plus, une telle invitation doit émaner du président.

Évaluation

Toutes les équipes sont assujetties à un processus d'évaluation continue, ceci s'appliquant également à l'EPSSF. Les indicateurs d'efficacité seront définis et évalués conjointement par l'EPSSF et le RLISS du Centre-Est. Les résultats d'évaluation, les meilleures pratiques et les indices de rendement peuvent être communiqués aux autres équipes et au public.

Le mandat de l'EPSSF fait l'objet d'une révision annuelle.

Déclaration du membre

Je, soussigné(e), _____ convient par la présente d'assumer les rôles et responsabilités, et de respecter les principes énoncés dans le Mandat, de même que ceux qui sont énoncés dans le « Cadre de mobilisation communautaire et de planification de la santé locale ». Tout au long de ma participation à ce processus, j'utiliserai mes connaissances et mon expérience pour contribuer à la création d'un système de santé publique accessible, équitable, sécuritaire, efficient, intégré et axé sur la personne, dans le but d'améliorer l'état de santé de ma communauté et de toute la population desservie par le RLISS du Centre-Est. À titre de membre de l'EPSSF, je m'engage à respecter l'intégrité de ce processus d'engagement communautaire, de l'EPSSF (y compris celle des bénévoles et des membres qui participent à l'élaboration des recommandations, élaborées sur accord mutuel) et du RLISS du Centre-Est.

SIGNÉ PAR :

Membre de l'EPSSF

James Meloche, Directeur principal
Planification, intégration et engagement
communautaire, Réseau local d'intégration des
services de santé du Centre-Est

Date